



**JULES** devient  
Entreprise à mission  
et s'engage  
pour l'Homme et  
l'Environnement

février 2023







# sommaire

## « Devenir entreprise à mission, ça part des tripes ! »

**Franck Poillon, Directeur Général de Jules** .....4

### **NOTRE RAISON D'ÊTRE** .....6

« Une raison d'être qui nous ressemble vraiment »  
AMINA RAHALI, leader communication interne  
et expérience collaborateur .....7

### **JULES S'ENGAGE POUR L'HOMME ET L'ENVIRONNEMENT** .....9

TRUST, cette confiance qui nous anime .....9

Transformer l'industrie de la mode à notre échelle  
pour réduire notre impact environnemental .....10

Réconcilier tous les hommes aux vêtements pour ne  
plus opposer plaisir et durabilité, pour que se vêtir soit  
vecteur d'inclusion et de diversité .....13

S'unir avec les acteurs locaux pour agir au sein de  
notre communauté partout où nous sommes implantés .....14

Sauvegarder nos ressources pour participer à la  
préservation des Hommes et de l'environnement .....16

Transmettre les savoirs et le savoir-faire pour favoriser  
la formation de nouveaux talents aux métiers de demain .....18

### **JULES, « IN PROGRESS » DEPUIS 2019** .....20

« L'éco-conception pour challenger et changer nos  
process » Clémence Berlier, Responsable RSE Offre .....21

### **ENTREPRISE À MISSION : COMPRENDRE L'ESSENTIEL** .....22

La loi Pacte .....22

Réconcilier profits économiques et engagement  
pour le bien commun .....22

Le comité de mission : Ce que dit la loi .....23

Suivre les objectifs et challenger l'entreprise .....23

Devenir entreprise à mission : 7 étapes clés .....23

# « Devenir entreprise à mission, Ça part des tripes ! » Franck Poillon, Directeur Général de Jules



## LE PROFIT, MAIS PAS À N'IMPORTE QUEL PRIX

« En 2020, à la lecture d'un article dans le journal du textile, j'ai découvert le statut de l'entreprise à mission. J'ai de suite été convaincu que cette trajectoire serait une belle continuité avec ce que nous avons déjà entrepris.

Il s'agissait d'inscrire dans l'objet social des statuts que JULES est certes une entreprise, et qu'à ce titre, elle se doit de générer du profit ; mais pas à n'importe quel prix : en assurant une dynamique de progrès sociétal, social et environnemental.

Profit et Progrès ne s'opposent pas ; ils sont tout au contraire complémentaires et indissociables.

Et ça, ça change tout !

## Une raison d'être qui nous engage

Devenir entreprise à mission, ce n'est pas arborer un label. Ça part des tripes. Il faut d'une part définir la Raison d'être profonde de l'entreprise, qui elle est et qui elle a envie d'être, au-delà simplement de ce qu'elle vend. D'autre part, il s'agit de définir les engagements sociétaux, sociaux et environnementaux de l'entreprise, c'est-à-dire les combats que nous souhaitons collectivement relever pour le progrès des Hommes et de l'Environnement.

Ce qui m'a séduit avant tout dans ce statut, c'est qu'il offre la possibilité, via la définition de la Raison d'être, de questionner l'ADN profond de l'entreprise. Chaque collaborateur doit s'y retrouver, c'est un réel vecteur d'engagement. Dès lors, chacun peut l'incarner à son niveau, s'y reconnaître et se mettre en action.

J'ai la conviction que pour relever un tel défi de transformation, il faut que chaque collaborateur, chaque partie prenante, devienne dépositaire d'un morceau de l'histoire.

Devenir entreprise à mission, c'est une vraie concrétisation de l'engagement de Jules depuis plusieurs années vers un impact positif. C'est surtout un engagement à long terme partagé par tous les collaborateurs.

## Une évolution profonde

---

Nous ne sommes pas la première entreprise de prêt à porter à nous engager sur ce terrain. De nombreuses marques ont déjà beaucoup œuvré, mais elles sont pour la plupart natives de cette génération d'entreprises qui, dès le démarrage, ont intégré cette dimension environnementale dans leur ADN.

JULES est la première marque de prêt à porter masculin historique et d'envergure nationale à se lancer dans cette démarche.

Notre taille nous oblige, et nous impose d'agir avec vigueur. Nous souhaitons faire bouger, à notre échelle, les lignes de l'industrie de la mode. Le chemin de transformation sera sans aucun doute long. Certainement parsemé d'embûches.

## Une démarche pédagogique vertueuse

---

L'ambition pour nous est de passer d'une stratégie de volumes, d'un « produire toujours plus et moins cher » à une production de produits à forte valeur, durables dans le temps, au plus juste des besoins. Nous avons un vrai rôle de pédagogie à mener, en interne, comme auprès de nos clients, pour démontrer toutes les vertus et les bénéfices de ce nouveau paradigme, et convaincre que la direction que nous avons choisie est la seule qui soit viable sur le long terme, pour créer de la valeur durable.»

« JULES est la première marque de prêt à porter masculin historique et d'envergure nationale à se lancer dans cette démarche. »

# Notre raison d'être



**Nous avons la fibre de l'Homme.  
Retisser le lien entre l'homme  
et son environnement est notre  
seconde nature.**

Si la 1<sup>ère</sup> nature de JULES est de vendre des vêtements et d'insuffler un vent de renouveau dans le vestiaire masculin, la seconde nature de JULES est d'avoir une vision optimiste, humaniste et positive de l'Homme.

L'entreprise croit en l'Homme et en sa capacité de changer les choses. Grâce à son engagement dans un mouvement collectif, elle reconnecte l'homme à son écosystème local et à sa nature profonde.

Pas question de chercher à tout changer, c'est en toute humilité que JULES progresse pour défendre une mode qui a du sens, qui va dans le bon sens pour un mo(n)de plus durable.



« De nombreuses entreprises font appel à des cabinets extérieurs pour faire émerger leur raison d'être. Chez JULES, l'émergence de notre ADN profond, émane en priorité de l'interne et de nos 500 magasins, le rang le plus fin de la connaissance du terrain. Notre raison d'être fait la part belle à cette échelle locale, cet environnement direct sur lequel nous sommes en capacité d'agir.

L'écriture de la raison d'être de l'entreprise a nécessité 18 mois de mobilisation de nos équipes. Nous nous sommes tous engagés avec audace et confiance dans

une démarche d'itération et d'amélioration « In Progress ». C'est un travail de fond qui part de notre ADN et tisse un lien entre notre Responsabilité Sociale d'entreprise, nos engagements environnementaux et nos Hommes.

Aujourd'hui notre raison d'être nous ressemble vraiment et elle est comprise de tous. Il n'y a pas d'ambiguïté sur notre engagement et ce qu'il revêt de contraintes et d'exigences pour l'avenir. »

## « Une raison d'être qui nous ressemble vraiment »

*AMINA RAHALI, leader communication interne et expérience collaborateur*









# Jules s'engage pour l'Homme et l'Environnement

## TRUST, CETTE CONFIANCE QUI NOUS ANIME

Créer des vêtements qu'on aime et qui durent, travailler avec des matières moins impactantes, fabriquer plus localement, agir pour sauvegarder nos ressources et favoriser la transmission des savoirs et savoir-faire ; tels sont les engagements qui s'inscrivent désormais dans nos statuts depuis que JULES est une entreprise à mission.

Nous avons maintenant une raison d'être qui sonne comme notre raison d'agir pour tous les hommes que nous accompagnons sur le chemin du « mieux s'habiller ».

Nous avons la fibre de l'Homme. Retisser le lien entre l'homme et son environnement est notre seconde nature. Cette fibre et ce lien, nous les cultivons en nous appuyant sur nos 5 engagements clés.

### nos engagements statutaires

**T** *Transformer l'industrie de la mode, à notre échelle*

**R** *Réconcilier tous les hommes aux vêtements*

**U** *s'Unir avec les acteurs locaux*

**S** *Sauvegarder nos ressources*

**T** *Transmettre les savoirs et le savoir-faire*



## **TRANSFORMER L'INDUSTRIE DE LA MODE À NOTRE ÉCHELLE POUR RÉDUIRE NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL...**

Agir à notre échelle, c'est faire le choix de produire moins et au plus juste de ce que nous sommes en capacité de vendre. C'est aussi éviter le gaspillage en favorisant la circularité *via* le recyclage , la réparation, la seconde main...

Transformer l'industrie de la mode, c'est travailler à relocaliser notre production au plus près de nos clients, comme nous le faisons depuis 2022 avec une partie de la production de nos jeans qui se fait à Neuville-en-Ferrain dans le Nord (59).







JULES

straight fit  
16 cm new





# RÉCONCILIER TOUS LES HOMMES AUX VÊTEMENTS POUR NE PLUS OPPOSER PLAISIR ET DURABILITÉ, POUR QUE SE VÊTIR SOIT VECTEUR D'INCLUSION ET DE DIVERSITÉ

## Jules fait du vêtement un outil d'inclusion.

Depuis de nombreuses années, nous développons des gammes de taille plus large sur certaines collections pour répondre à toutes les morphologies.

En 2022, nous avons également lancé une gamme de vêtements pour les personnes à mobilité réduite en collaboration avec l'APF (Association des Paralysés de France).

De même, JULES développe de plus en plus des produits mixtes et a développé un parfum unisexe.





## S'UNIR AVEC LES ACTEURS LOCAUX POUR AGIR AU SEIN DE NOTRE COMMUNAUTÉ PARTOUT OÙ NOUS SOMMES IMPLANTÉS



depuis juillet 2020,  
déjà 19 tonnes de  
vêtements collectés

Depuis 2020, JULES est partenaire du Relais France. Plus de 500 box de collecte ont été déployées dans tous les magasins à travers la France.

Tous les textiles et chaussures, quels que soient la marque et le niveau d'usure sont acceptés.

Certains de nos magasins proposent désormais des services retouche / réparations et ont passé des accords avec des ateliers proches d'eux.



# Nous recyclons

recycle in progress

Offrez une nouvelle vie à vos vieux vêtements.

Chemises, pantalons et chaussettes isolées tous sont les bienvenus pour un voyage écoresponsable ! Nous acceptons tous les textiles et chaussures, quels que soient la marque et le niveau d'usure.



Que deviennent vos textiles ?

60% de nouveau portés

37% recyclés en fibres, chiffons ou matériaux isolants

2% production d'énergie



## SAUVEGARDER NOS RESSOURCES POUR PARTICIPER À LA PRÉSERVATION DES HOMMES ET DE L'ENVIRONNEMENT

### Une stratégie du "moins mais mieux"

Nous allons nous atteler sur l'année 2023 à définir notre stratégie climat pour respecter nos engagements climatiques en nous inscrivant dans l'objectif de limitation de hausse de la température mondiale à 1.5°C d'ici 2050.

Nos trajectoires de réduction des émissions de carbone sont soumis à la validation de l'initiative Science Based Targets.

[HTTPS://SCIENCEBASEDTARGETS.ORG/](https://sciencebasedtargets.org/)

2023 voit donc le lancement d'une démarche soutenue de décarbonation. Pour réduire nos émissions carbone, nous achetons désormais moins mais mieux et intensifions l'utilisation de matières à moindre impact.

**Depuis 2019, près de 2 750 000 pièces achetées en moins.**





## Notre trajectoire d'émission de GES s'appuie sur un effort prononcé d'utilisation de matière à moindre impact environnemental

En 2022,

**17 %**

DES TONNAGES DE MATIÈRES ACHETÉES SONT À MOINDRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

*Cela représente 35% de notre collection.*

En 2023,

**40 %**

DES MATIÈRES ACHETÉES SERONT À MOINDRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL.

*Cela représente 50% dans nos collections*



## **TRANSMETTRE LES SAVOIRS ET LE SAVOIR-FAIRE POUR FAVORISER LA FORMATION DE NOUVEAUX TALENTS AUX MÉTIERS DE DEMAIN.**

JULES invite sa communauté de “Men In progress” à adopter une consommation plus responsable et vertueuse :

- mieux entretenir ses vêtements,
- faire des économies d'énergie
- et de ressources.

JULES s'engage et partage ses convictions pour que ses vêtements durent plus longtemps.







# JULES, "In progress" depuis 2019

**Pleinement conscients de l'impact de nos activités sur l'environnement, nous sommes depuis longtemps convaincus que notre entreprise doit changer en profondeur ses modes de production et de distribution.**

En 2019, nous avons amorcé une profonde transformation et nous nous sommes engagés dans une série d'actions concrètes.

Depuis 2020, nous sommes engagés dans la réduction de notre empreinte carbone. Plus de gâchis, plus de surplus, nous ne produisons que ce que nous sommes capables de vendre.

En 2022, notre politique de Responsabilité Sociétale de l'entreprise (RSE) est structurée.

Le nouveau territoire de marque *In Progress* infuse l'éco-conception, le zéro déchet, et nous menons un travail de fond sur l'origine des matières. Avec "Men in Progress" nous invitons nos clients à consommer moins mais mieux.

Notre premier Bilan Carbone guide désormais nos stratégies et nos choix. Enfin, 2022 marque l'ouverture de la chaîne de production d'un jean confectionné en France.



**Clémence Berlier,  
Responsable RSE Offre**

---

## « L'éco-conception pour challenger et changer nos process »



« Dès 2019 nous avons commencé à introduire des fibres à plus faible impact environnemental dans nos produits. C'était un premier pas évident pour nous, car la matière est l'élément le plus impactant dans un vêtement. Elle représente en moyenne 50% émissions de gaz à effet de serre (GES) d'un produit Jules.

En 2021, nous sommes allés au-delà des matières et avons revu notre façon de créer nos vêtements. Nous avons formé toutes nos équipes à l'éco-conception, en mettant cette démarche en pratique pour chacune de nos catégories de produit (T-shirt, chemise, pantalon, etc.). Pour éco-concevoir, nous agissons sur toutes les étapes du cycle de vie du produit (création, choix des matières, possibilités de réemploi, confection, transport). Le but est d'optimiser nos choix pour réduire au maximum l'impact environnemental de chaque étape. Et tout cela sans compromis sur la qualité de nos produits et sur les attentes de nos clients.

L'éco-conception est une démarche d'amélioration continue, qui s'inscrit parfaitement dans notre philosophie "in progress" pour des vêtements qui durent et que l'on aime porter souvent et longtemps. »





# Entreprise à mission : comprendre l'essentiel

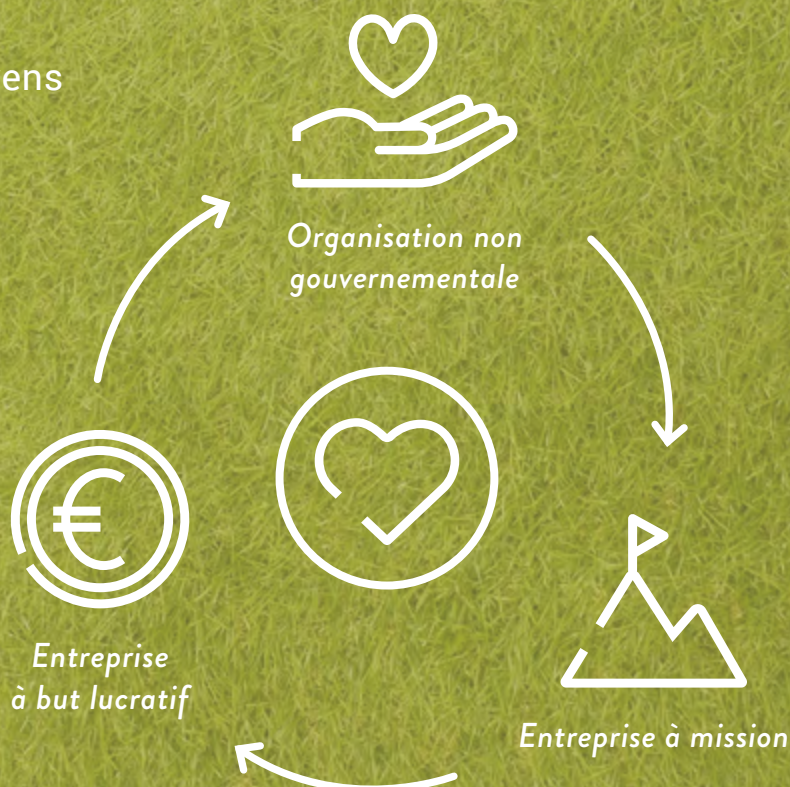
## LA LOI PACTE

Votée le 22 mai 2019, la loi PACTE relative à la croissance et à la transformation des entreprises introduit dans le droit français la notion de « société à mission ». Dans ce modèle, les entreprises s'engagent à orienter leur stratégie économique vers la résolution de grands enjeux sociaux et environnementaux du XXI<sup>e</sup> siècle. Avec cette loi, les entreprises volontaires expriment clairement et officiellement dans leurs statuts la contribution qu'elles souhaitent apporter à la société. Cet acte engage formellement l'entreprise à se donner les moyens de poursuivre cette mission.

Les statuts sont immuables malgré les changements de dirigeants. Les salariés portent tous la mission. L'exécution des objectifs sociaux et environnementaux est vérifiée par un organisme tiers indépendant (OTI). Si l'évaluation du rapport annuel du comité de mission est négative, l'OTI peut saisir le tribunal et l'entreprise perd son statut d'Entreprise à mission.

Réconcilier profits économiques et engagement pour le bien commun

POUR EN SAVOIR PLUS  
[HTTPS://WWW.ENTREPRISESAMISSION.ORG](https://www.entreprisesamission.org)





## LE COMITÉ DE MISSION : CE QUE DIT LA LOI

Selon l'article 210-10 du Code de commerce, le comité de mission :

- ▶ Est « distinct des organes sociaux » de la société ;
- ▶ Doit « comporter au moins un salarié » ;
- ▶ « Est chargé exclusivement [du] suivi [de l'exécution de la mission] » ;
- ▶ « Présente annuellement un rapport joint au rapport de gestion [...] à l'assemblée chargée de l'approbation des comptes de la société » ;
- ▶ « Procède à toute vérification qu'il juge opportune et se fait communiquer tout document nécessaire au suivi de l'exécution de la mission ».

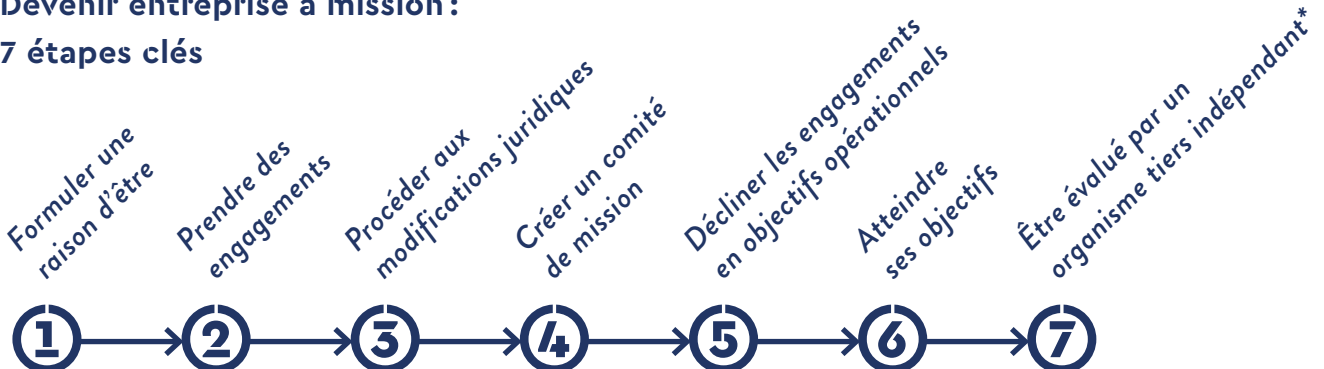
SOURCE : [HTTPS://WWW.ENTREPRISESAMISSION.ORG/LE-COMITE-DE-MISSION/](https://www.entreprisesamission.org/le-comite-de-mission/)

## SUIVRE LES OBJECTIFS ET CHALLENGER L'ENTREPRISE

Dès 2023, JULES mettra en place la gouvernance de son comité de mission. Ce dernier doit réunir au moins un salarié de l'entreprise (si plus de 50 salariés) et pourra associer fournisseurs, clients et tiers indépendants. Le Comité de mission se réunira 2 à 3 fois par an. Il a pour rôle exclusif de suivre et de challenger l'exécution de la raison d'être et des engagements.

Le Comité rédigera un rapport annuel qui sera soumis à évaluation et validation à un Organisme Tiers Indépendant (OTI).

**Devenir entreprise à mission :**  
**7 étapes clés**



\*OTI





SUIVEZ NOS  
ENGAGEMENTS ET  
NOTRE MISSION

sur [www.jules.com](http://www.jules.com)